www.kerbarres.fr

Fiche d'inscription saison 2023-2024

☐ VTT ☐ ROUTE ☐ ECOLE VTT

Nom :.....Prénom :.....

Adresse complète: .....

Date de naissance : .....Téléphone: .....

Email : .....

Personne(s) à contacter en cas d'urgence :.....
Numéro tél 1 : ..... Numéro tél 2 : .....

Adhésion Club
La demande de licence FFC est obligatoire pour l'école VTT et pour participer aux compétitions. Demande ou renouvellement de licence à faire en ligne sur le site de la FFC.

Cotisations *(chèques d'adhésion et de caution à l'ordre de **Ker Barrés VTT**)*

Adulte sans licence	☐ 28 € d'adhésion club ☐ 30€ de caution *	Junior	☐ Junior 165€ ou (28€ d'adhésion club + 137€ Licence FFC Junior / OPEN) ☐ 30€ de caution *
Adulte avec licence	☐ 105€ (28€ d'adhésion club + 77€ Licence FFC Pass cyclisme / ACCESS) ☐ 30€ de caution *	Mineur (école VTT)	☐ 102€ (43€ d'adhésion club + 59€ Licence FFC - Jeune) ☐ 30€ de caution *

*** Caution de participation à la vie du club** (bénévolat divers, minimum environ 2h)

Règlement
Je soussigné (Nom et prénom)..... reconnaît avoir pris connaissance et accepte le règlement intérieur de l'association (document disponible sur le site internet www.kerbarres.fr).

Autorisation parentale pour les mineurs
Je, soussigné, Mr/Mme....., autorise mon enfant ..... né le ..... à pratiquer le VTT dans l'association Ker Barrés pour la saison 2023-2024.

Validité
Seul un dossier complet valide l'inscription. Ce dernier doit comporter :

- La présente fiche dûment remplie et signée.
- Les 2 chèques correspondant au montant de l'adhésion et de la caution.
- Inscription/renouvellement de licence FF en ligne www.ffc.fr (questionnaire santé ou certificat médicale à jour avec mention "cyclisme en compétition").

Fait à ....., le.....
Signature de l'adhérent et de son responsable légal.

Le dossier COMPLET est à remettre à Jean-Christophe Pervès (Secrétaire)
5 RUE DU ROSSIGNOL 35230 BOURGBARRE
tél 06 27 48 04 26. Tout dossier remis après le 30/09/2023 sera majoré de 20 euros.